



HAL
open science

PRÉVENIR L'ILLETTRISME : UNE PRIORITÉ SOCIALE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. PRÉVENIR L'ILLETTRISME : UNE PRIORITÉ SOCIALE. Prévenir l'illettrisme, May 2000, Lille, France. <halshs-01441961>

HAL Id: halshs-01441961

<https://shs.hal.science/halshs-01441961v1>

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Monsieur le Recteur DUMONT
Professeur à La Sorbonne, Paris

Prévenir l'illettrisme : une priorité sociale

- Résumé -

Le phénomène de l'illettrisme est souvent nié, alors que l'importance de cette incapacité est attestée y compris par les données officielles de l'Education Nationale.

Or l'illettrisme est une source d'exclusion, dans la mesure où il ne permet pas à ceux qui le subissent de s'intégrer à une société dans laquelle la vie sociale, l'accès à la citoyenneté, la participation à la vie associative supposent un bagage minimum d'aptitudes. Ecartant certains mythes, la France devrait faire de la lutte contre l'illettrisme une priorité sociale.

- **mots clés** : illettrisme, exclusion, éducation, R.M.I., mythe.

Dans une société pratiquant assez souvent le refus de voir, dénoncé par mon maître Alfred Sauvy, le phénomène de l'illettrisme est parfois nié. Un livre récent à ce sujet titré " l'invention de l'illettrisme " donne également ce sentiment. La réalité est fort différente, une constatation n'est pas une " invention " : l'illettrisme est attesté tant par des travaux de recherche que par les données officielles de l'Education Nationale, comme par les enquêtes conduites en collaboration avec la direction nationale du service national. Il n'est pas contestable que 8 % des jeunes adultes, quel que soit leur niveau de scolarité ou de diplômes, ne parviennent pas à comprendre la signification d'un texte court et simple. Tandis que 12% ne parviennent à extraire d'une semblable lecture qu'une partie des informations contenues. Le fait même de constater une frontière identifiable entre des personnes capables de déchiffrer un texte simple sans difficulté et les autres prouve la réalité de l'illettrisme, néologisme que l'association ATD Quart-monde a eu raison de créer pour signifier la situation de personnes ayant suivi un cursus scolaire et néanmoins privées de la capacité à déchiffrer un texte simple, alors que l'analphabétisme concerne des personnes n'ayant pas suivi de cursus scolaire. En outre, et ceci est moins connu, l'illettrisme ne concerne pas seulement, comme l'écrit par exemple le *Petit Robert*, " l'incapacité de maîtriser la lecture d'un texte simple ". En effet, il porte non seulement sur la lecture, mais aussi sur le calcul. En particulier, une étude conduite par le Centre de Recherche Formation et Innovation de l'Université de Toulouse Le Mirail s'est demandée si la séparation indiscutable dans les contenus entre l'enseignement du français et celui des mathématiques était pertinent lorsqu'on examinait les résultats scolaires. Et cette étude conclut que, pour un enfant donné, au niveau de l'école élémentaire, les résultats obtenus en français et en mathématiques sont en réalité très proches. Ce sont pratiquement les mêmes enfants qui ont du mal à défricher l'outil linguistique et l'outil arithmétique. Aussi trop d'enfants quittent-ils l'école pour le collège sans maîtriser la lecture des textes ni la pratique des opérations élémentaires.

De façon générale, ce sont les mêmes personnes ou les mêmes enfants qui se trouvent privés à la fois de la capacité à maîtriser un texte simple et un calcul simple. Ce sont donc les mêmes pour qui un texte, un tableau ou un graphique sont des éléments dont la lecture ne se traduit par aucun apport informatif.

L'illettrisme est une source d'exclusion, dans la mesure où il ne permet pas à ceux subissant cette incapacité de s'intégrer à une société dans laquelle la vie sociale, la contribution de chaque individu à la cohésion sociale, l'accès à la citoyenneté, la participation à la vie associative supposent un bagage minimum d'aptitudes. D'ailleurs, la carte de l'illettrisme recouvre pratiquement celle du taux de chômage des jeunes adultes. Ainsi, la proportion de bons lecteurs est nettement plus élevée chez les jeunes adultes ayant un emploi que parmi les mêmes personnes de la même classe d'âge en situation de demandeurs d'emploi. Il y a donc une corrélation entre l'illettrisme et l'exclusion. Si l'on considère les allocataires du RMI, environ le tiers d'entre eux ne peuvent assimiler les détails d'une convocation écrite, ou lire un article simple publié dans un périodique.

En outre, l'illettrisme se révèle trop souvent un frein à l'intégration des populations issues de l'immigration. Ainsi, le droit à la nationalité française, tel qu'il est organisé par notre code de la nationalité, n'a de sens que s'il s'accompagne d'un droit à la langue française qui est, officiellement, depuis la révision constitutionnelle de 1993, la langue de la République.

L'illettrisme signifie donc, à l'école, des échecs scolaires ; hors de l'école, dans certains cas, des comportements violents ; à l'âge adulte, l'incapacité de concrétiser le " I " du revenu minimum d'insertion (RMI). Privé d'une partie de ses possibilités d'information et de communication, un illettré est en conséquence moins apte à dialoguer avec les autres, et risque d'avoir des comportements sociaux.

Comprendre la gravité de cette incapacité qu'est l'illettrisme suppose de lutter contre deux mythes . Le premier consiste à penser que l'illettrisme peut se résorber facilement avec le temps, par exemple dans le cadre d'une poursuite d'études, parce que les lacunes constatées à la fin de l'école primaire seraient forcément rattrapables après.

Il s'agit d'un mythe récurrent : on veut croire que les lacunes de l'école primaire seront comblées au collège, celles du collège faire l'objet d'un rattrapage au lycée. Le mythe s'exerce également entre le lycée et l'enseignement supérieur, d'où les résultats catastrophiques des examens en première année universitaire. Ce mythe fait fi de la réalité de la biologie humaine, comme nous l'avons si souvent constaté auprès de personnes handicapées¹. Les handicapés physiques, qui ont eu le malheur d'être privés d'école dans leur enfance à cause de cela, ne parviennent que très difficilement (et même parfois pas du tout) à assimiler ce que les neurones frais de l'enfance acquièrent sans beaucoup d'effort, sous condition d'une pédagogie adaptée.

Le second mythe consiste à penser qu'une société de l'information rendrait moins nécessaire la connaissance, les savoirs, puisque tout serait disponible sur les réseaux. Or c'est exactement le contraire, car une utilisation intelligente des réseaux nécessite une formation et un sens critique plus développés que jamais. L'internet porte certes en lui le retour à l'idéal encyclopédiste, c'est-à-dire la mise à la disposition de tous de savoirs et des savoir-faire : encore faut-il former à des cadres de pensée et à des méthodes permettant d'apprendre à se servir utilement du réseau et à traiter l'information qui y circule, traitement supposant le tri, la sélection, l'analyse supposant du sens critique et la synthèse.

¹ - DUMONT (G.-F.): « Les sept défis de la lutte contre l'exclusion sociale », *Population et Avenir*, mars-avril 2000, p 4-13

Il convient en outre de lever le tabou de l'illettrisme. En effet, on craint parfois que la désignation d'une personne comme illettrée revienne à porter contre elle une marque disqualifiante. Or, c'est tout le contraire; en effet, une personne ne peut surmonter une incapacité dont elle souffre, comme un défaut qui la pénalise, que si elle en a connaissance : sans cela, elle ne peut avoir de motivation permettant de la surmonter. Le mot illettrisme doit donc cesser de faire peur : ainsi, dans *Le Monde de l'éducation*², l'énumération des " douze travaux " du ministère de l'éducation mettait a contrario l'absence de la lutte contre l'illettrisme qui devrait être au cœur de l'objectif éducatif. Dans les entreprises, beaucoup de salariés essaient de cacher leurs difficultés, de peur de perdre leur emploi ou d'être considérés comme incapables d'évoluer avec les techniques de leur profession ; alors que les budgets de formation permanente peuvent permettre de mobiliser contre l'illettrisme. Il faut donc cesser de faire de l'illettrisme un sujet tabou pour encourager ouvertement toutes les initiatives de formation initiale ou de formation continue permettant de le surmonter.

Surmontant ces deux mythes et ce tabou, la France devrait faire de la lutte contre l'illettrisme une priorité sociale et, plus particulièrement, la première des priorités éducatives, plus importante que toutes les réformes de l'éducation lancées depuis quinze ans.

Car prévenir l'exclusion de demain, c'est combattre l'illettrisme aujourd'hui. Pourquoi la France contemporaine ne serait-elle pas capable d'une croisade contre l'illettrisme comme elle a été capable, du temps de Jules Ferry, d'une croisade contre l'analphabétisme ?

G.-F. D.

² - CEDELLE (L.), COUTTY (M.) : « Les douze travaux d 'Allégre », *Le Monde de l 'éducation*, n°253, novembre 1997, p 8-10

Retour Sommaire